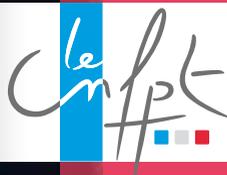




COMPTES RENDUS

DONNÉES 2013

RHÔNE-ALPES-GRENOBLE



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT



MARC BAIETTO
Délégué régional

« 2013 : RENFORCER L'ÉGALITÉ D'ACCÈS À UNE OFFRE DE QUALITÉ »

Je suis heureux de vous présenter, au nom de la délégation régionale Rhône-Alpes Grenoble et du Conseil Régional d'Orientation, le bilan synthétique qui reflète l'activité du CNFPT dans notre région.

Au delà des chiffres qui rendent compte d'une augmentation notable de l'activité, plusieurs objectifs déterminants ont permis de renforcer le service rendu :

- une organisation des stages au plus près des agents : près de 3 600 actions sont organisées dans les antennes départementales mais aussi dans les collectivités (actions intra et inter-intra) et sur les territoires grâce au prêt de salles par les communes,
- une action renforcée sur nos missions statutaires qui a permis de poursuivre notre effort de formation envers les agents de catégorie C que ce soit dans les formations d'intégration ou dans la filière technique en général,
- une activité importante également déployée vis-à-vis des emplois d'avenir ou des agents en situation de handicap ou de discrimination,
- le déploiement d'un dispositif structuré de consolidation des savoirs de base et de remise à niveau, de lutte contre l'illettrisme,
- le renforcement de l'activité de préparation aux concours et examens professionnels.

Je veux saluer ici l'arrivée d'une directrice régionale à la tête de notre délégation, Mme Sylvie BIARD, qui a pris ses fonctions à la mi-octobre 2013.

Sa tâche sera de poursuivre la contribution de notre délégation à un service public local de formation, de soutenir le développement des territoires, d'être à l'écoute des agents et des collectivités pour mieux répondre à leur demande d'accompagnement.

Je vous invite à prendre connaissance de ce bilan et vous assure, à nouveau, de l'engagement total à vos côtés de tous les membres du Conseil Régional d'Orientation et des agents de la délégation Rhône-Alpes Grenoble.

NOTRE ACTION EN QUELQUES CHIFFRES

Après une année 2012 complexe, liée d'une part aux évolutions réglementaires de l'établissement imposées par la baisse du taux de cotisation, et d'autre part aux évolutions internes de la délégation consécutives à la réorganisation, l'année 2013 a permis un rétablissement de l'activité.

NOMBRE DE STAGIAIRES PRÉSENTS

38 567

STAGIAIRES FORMÉS EN 2013 + 11,2% PAR RAPPORT À 2012



EN MOYENNE, UN STAGIAIRE A SUIVI PRÈS DE 2 JOURS DE FORMATION PAR AN.

UN NOMBRE TOUJOURS CROISSANT DE SESSIONS DE FORMATION

7 970 jours formation, soit une progression de 18,65 % par rapport à l'année 2012 (6 717 JF) ce qui représente **584 734 HFS***, soit une progression de 9,4 % par rapport à l'année 2012

91 %

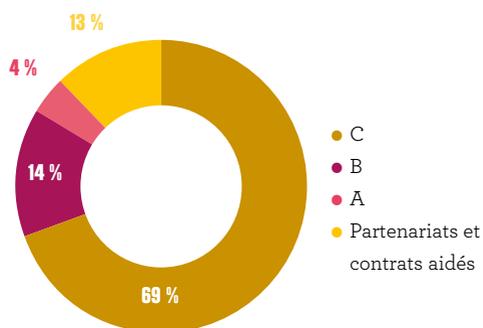
DE STAGIAIRES INSCRITS ONT ÉTÉ ACCEPTÉS

sur nos formations **mais le taux
d'absentéisme s'élève à 11,9 %** en hausse
par rapport à 2012 (8,4%)

* HFS : heure formation stagiaire

UNE FORMATION EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Résultat de la mise en œuvre d'une politique très active en faveur de l'égalité des chances et d'un développement professionnel pour tous, les agents de catégorie C ont représenté 69 % des heures de formation stagiaire, soit un maintien de la formation en faveur de ce public.



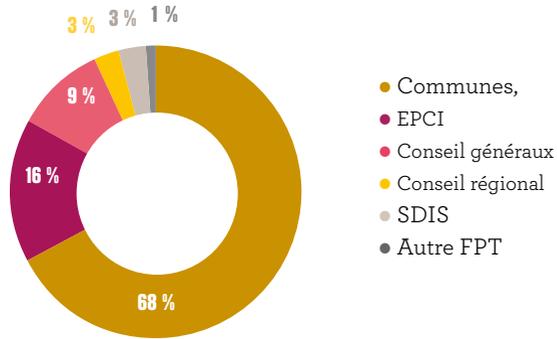
570 INTERVENANTS DONT 338 TERRITORIAUX

La délégation s'est engagée dans une volonté de renouvellement et de diversification de sa ressource pédagogique :

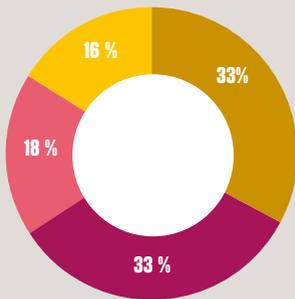
près de **4,4 %** de nouveaux intervenants en 2013

RÉPARTITION DES AGENTS FORMÉS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS (EN HFS)

En 2013, un effort de formation qui s'est réparti entre les différents types de collectivités



REPRÉSENTATION PAR TYPE DE FORMATION DISPENSÉE

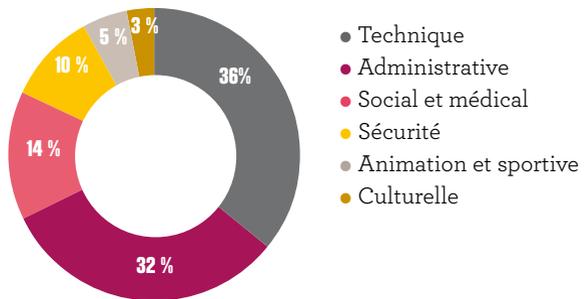


- Formation continue inter
- Formation continue intra et union de collectivités
- Formation d'intégration et initiale police
- Préparation concours et examens

UN NOMBRE DE JOURNÉES D'ACTUALITÉ MULTIPLIÉ PAR 2

Avec **58 journées organisées** en 2013 et une participation moyenne de 70 personnes, ces journées qui traitent de sujets d'actualité constituent un axe fort de la programmation et complètent l'offre régionale

RÉPARTITION DES AGENTS FORMÉS PAR FILIÈRE



DES FORMATIONS ORGANISÉES AU PLUS PRÈS DES AGENTS

366 lieux de formation différents témoignent de la démarche de territorialisation en Rhône-Alpes Grenoble avec le concours des collectivités

NOS ACTIONS À VOS CÔTÉS

L'action de la délégation Rhône-Alpes Grenoble (RAG) est structurée par un plan régional de développement (PRD) s'appuyant sur les objectifs définis par le plan national de développement (PND) :

- conforter les missions statutaires du CNFPT et réduire les inégalités d'accès à la formation,
- contribuer à l'amélioration de la gestion publique locale,
- développer de nouveaux champs de coopération et d'ingénierie.

CONFORTER LES MISSIONS STATUTAIRES DU CNFPT ET REDUIRE LES INEGALITES D'ACCÈS À LA FORMATION

A travers cet axe, la délégation Rhône-Alpes Grenoble vise, entre autres, à accentuer son effort dans la lutte contre l'illettrisme, à accompagner les agents en formation d'intégration vers leur déroulement de carrière.

Il s'agit également de proposer une offre coordonnée et diversifiée incluant plus fortement les catégories C.

La territorialisation des formations est également un de ses objectifs de telle sorte que les personnels isolés accèdent aux dispositifs de formation.

LE CNFPT SIGNATAIRE DU LABEL GRANDE CAUSE NATIONALE « AGIR ENSEMBLE CONTRE L'ILLETTRISME »

Partenaire de l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme) depuis déjà plusieurs années, notre établissement, et notamment la délégation Rhône-Alpes Grenoble, s'est engagé dans des actions de formation des agents territoriaux en situation d'illettrisme.

En 2013, le dispositif de formation a été relancé sur l'ensemble du territoire de la délégation.

L'objectif de ces actions est d'apporter aux stagiaires un socle de savoirs priorités permettant le développement de compétences clés (communication orale, écrite, compétences mathématiques, numériques, sociales, apprendre à apprendre) nécessaires sur le poste de travail et dans la vie personnelle.

Ces actions s'inscrivent dans des logiques de parcours de formation pour des agents qui sont en difficulté avec les savoirs de base. Les agents intégrant ces formations disposent d'un plan de formation individualisé avec des objectifs de formation propres à chacun. Les groupes, pour faciliter ces apprentissages, sont à faible effectif.

179 agents ont été inscrits en 2013 sur des actions de positionnement individuel permettant de faire le point sur le degré de maîtrise des savoirs de base et de les orienter vers le dispositif de formation le plus adapté à leurs besoins (compétences premières, remise à niveau ou stages catalogue).

Ce dispositif se poursuit en 2014.



VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) : UNE OFFRE DE SERVICES

Dans le cadre de la convention de partenariat financier 2013/2015 entre la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) et le CNFPT, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a accueilli deux promotions en VAE pour l'accès aux diplômes d'Etat d'Aide Soignant et d'Auxiliaire de Vie Sociale.

L'accompagnement VAE se déroule en session collective sur plusieurs mois. Il comprend de la méthodologie, des modules thématiques relatifs au métier, deux modules optionnels (bureautique et expression écrite) ainsi qu'une préparation intensive au jury.

- 5 des 13 agents de la 7ème promotion VAE Aide Soignant viennent d'obtenir l'intégralité de leur diplôme et rejoignent ainsi les 54 agents diplômés, précédemment accompagnés par le CNFPT ; les autres agents attendent le jury de mai ou d'octobre 2014.

- par ailleurs, 5 agents accompagnés sur le dispositif VAE Auxiliaire de Vie Sociale ont été diplômés en 2013 ; une seconde promotion de 13 agents est accueillie depuis novembre dernier. Le jury est prévu en octobre 2014.

Avec un taux de réussite au DEAVS* légèrement supérieur à la moyenne régionale (71% pour 70%) et nettement plus élevé pour le DEAS* (70% pour 51%), les résultats du CNFPT sont très satisfaisants eu égard aux statistiques de la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale.

Parallèlement à ces deux dispositifs, la délégation Rhône-Alpes Grenoble proposera en 2014 un accompagnement à la VAE pour l'accès au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture, pour lequel une participation financière est demandée aux collectivités, ce diplôme n'entrant pas dans le champ de la convention CNSA/CNFPT.

L'individualisation, la durée des formations, la complexité des situations et des parcours des agents expliquent le nombre restreint d'agents formés.

** DEAVS - Diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale*

** DEAS - Diplôme d'état d'aide soignant*

DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS D'INTÉGRATION TERRITORIALISÉES

Avec une stabilisation de l'effectif global des agents de catégorie B et C, 2 750 stagiaires en formation d'intégration ont été accueillis en 2013 sur 22 territoires de formation répartis sur les cinq départements de Rhône-Alpes Grenoble.

Cette formation, qui a vocation à faciliter la prise de poste dans la fonction publique territoriale, dispense des notions fondamentales de culture territoriale. Les stagiaires, satisfaits d'acquérir un socle de

connaissances utiles tout au long de la carrière, repartent en collectivité avec tous les outils leur permettant de réfléchir à un projet d'évolution professionnelle.

Organisée au plus près des agents et de leurs lieux de travail, elle permet de limiter les déplacements et de répondre à une triple attente de développement durable, de rationalisation des dépenses liées au transport et des temps de trajets.

NOS ACTIONS A VOS CÔTÉS

La délégation Rhône-Alpes Grenoble participe, par la formation, à la qualité du service public local et affirme son attachement aux valeurs de service public

LES TERRITOIRES A 2040 : LES SYSTEMES MÉTROPOLITAINS

La DATAR* a réalisé un programme de prospective « Territoires 2040, aménager le changement » qui s'inscrit dans la tradition des réflexions qui explorent les futurs possibles du territoire national.

Sept types d'espaces français ont fait l'objet d'une investigation prospective. Réunis, ils forment une représentation originale du pays et soulignent la multiplicité des trajectoires qui pourraient être suivies par les territoires qui le composent.

La délégation Rhône-Alpes Grenoble a organisé une journée d'actualité le 20 juin 2013 à l'Isle d'Abeau avec le concours des réseaux des Agences d'urbanisme de

Rhône-Alpes sur « Les systèmes métropolitains français à l'horizon 2040 ».

Comment définir une métropole aujourd'hui et identifier les grandes tendances à l'œuvre dans les systèmes métropolitains, telle a été notre démarche, laquelle a permis de questionner les formes et les modèles que pourraient prendre la métropole sur notre région.

Elle a également ouvert une réflexion sur la boîte à outils nécessaire en termes d'ingénierie publique locale pour faire face aux mutations à venir.

** DATAR (délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale)*

LA DÉLÉGATION S'ENGAGE EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En partenariat avec les Cap Emploi, les Centres Départementaux de Gestion et le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a organisé sur son territoire quatre sessions de formation «Sensibilisation à la Fonction Publique Territoriale» à destination de demandeurs d'emploi en situation de handicap.

Au terme de ces formations d'une durée de 3 jours visant l'apport de connaissance en matière d'organisation et de

fonctionnement de la FPT, les bénéficiaires de ces stages appréhendent mieux l'environnement territorial, sa structuration, ainsi que les possibilités de développement de carrière et de compétences.

Au-delà de l'enrichissement de leur curriculum-vitae, les personnes sont ainsi en capacité d'identifier et de mieux connaître les employeurs potentiels qui composent la fonction publique territoriale.



FOCUS SUR UNE ACTION

DEUX PARCOURS DE FORMATION À DESTINATION DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre du plan handicap du CNFPT, l'antenne de Haute-Savoie a organisé deux dispositifs de reclassement et de reconversion professionnelle à destination des agents fonctionnaires et demandeurs d'emploi reconnus en Qualité de Travailleur Handicapé : les formations à l'exercice des métiers de « Secrétaire de mairie - Agent administratif polyvalent » et d' « Agent comptable ».

Mis en œuvre au titre du multi-partenariat « Pacte 74 » avec le Centre de gestion de Haute-Savoie, l'agir'H, l'agefiph Rhône-Alpes, le FIPHFP, Cap Emploi Savoie Mont-Blanc, ce dispositif professionnalisant, organisé autour de 10 modules de formation théorique et d'un stage pratique d'un mois en collectivité, avait pour objectif l'acquisition des fondamentaux professionnels.

Conçu sur mesure, le dispositif a permis d'adapter les méthodes d'intervention ainsi que le découpage pédagogique, la durée et le rythme des séquences de formation à la situation des stagiaires.

Une action dont le bilan s'avère positif puisqu'elle a permis :

- l'acquisition des fondamentaux professionnels axés sur : savoir se situer dans son environnement professionnel, les rôles et fonctions du métier visé, les règles de base en matière de gestion financière, comptable, budgétaire et de la commande publique et l'acquisition des compétences en matière d'administration générale...
- le retour à l'emploi pour près de la moitié des stagiaires demandeurs d'emploi,
- la reconversion professionnelle sur un nouveau poste au sein de la collectivité employeur d'origine pour tous les stagiaires fonctionnaires en reclassement.

NOS ACTIONS A VOS CÔTÉS

La délégation régionale crée des liens de coopération avec les acteurs de la formation professionnelle et fait évoluer son ingénierie pédagogique et de formation.

LES PARTENARIATS : UNE POLITIQUE D'OUVERTURE

La délégation Rhône-Alpes Grenoble conduit une politique de partenariats active avec ses premiers partenaires que sont les collectivités. Elle noue une relation de confiance dans le cadre d'accords pluriannuels, qui permettent en amont une co-construction dans la définition des besoins et l'ingénierie des actions, un accompagnement sur la durée et un suivi des objectifs.

Partager des savoir-faire, favoriser l'innovation et enrichir les formations en expertises extérieures, tels sont aussi les objectifs des conventions signées avec des partenaires tels que les Parcs Naturels Régionaux (PNR), les Directions Départementales des Finances Publiques (DDFiP) et les DIRECCTE pour accompagner les emplois d'avenir.

La délégation Rhône-Alpes Grenoble est également très présente dans le champ du développement territorial, s'associant pour cela à d'importants partenaires institutionnels, comme l'Agence Régionale de Santé (l'ARS), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le CERF-Rhône-Alpes (Centre d'Echanges et de Ressources Foncières), le Centre ressources de gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP), ou les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

L'ACCOMPAGNEMENT DES EMPLOIS D'AVENIR

Outre l'accès à l'offre régionale de formation, qui permet d'assurer un premier niveau de professionnalisation des personnes recrutées, la délégation Rhône-Alpes Grenoble a proposé :

- une formation d'adaptation des emplois d'avenir à la Fonction publique territoriale. Près de 400 jeunes ont été formés, en inter ou intra-collectivité. Ce public jeune (16-25 ans), sous contrat de droit privé (essentiellement dans les secteurs de l'animation, la restauration, l'entretien, les espaces verts), bénéficie à l'instar des agents en formation d'intégration, d'une acculturation d'agent territorial, leur donnant l'occasion de réfléchir à un projet de formation pour acquérir de nouvelles compétences, et se projeter positivement dans l'avenir.
- une formation à destination des « tuteurs » accompagnant les personnes en emplois d'avenir.
200 tuteurs ont été formés afin de maîtriser les dispositions contractuelles de l'emploi d'avenir, de travailler la posture à la fois dans la relation au tuteur et sur les questions d'accompagnement et d'évaluation, et d'échanger sur les approches pédagogiques pour faciliter l'intégration professionnelle du jeune sur ses missions et dans le collectif de travail.



ENQUÊTE MÉTIERS RHÔNE-ALPES

Lancée par la délégation Rhône-Alpes Grenoble, l'enquête métiers Rhône-Alpes, comprend :

- . un volet quantitatif (statistique) mené en 2012, qui repose sur la collecte des données emploi 2011 d'un panel de collectivités, dont les résultats figurent dans les tableaux de l'Observatoire de la FPT pour le niveau national.
- . un volet qualitatif (approche territorialisée) conduit en 2013, qui porte sur les tendances d'évolution des territoires, les recompositions territoriales, les dynamiques d'emploi et de formation mises en œuvre par les collectivités.

Ce dernier volet a été réalisé sous la forme d'entretiens auprès d'une quarantaine d'acteurs : élus, DGS, DGA, responsables de politiques sectorielles, DRH, et différents partenaires sur les territoires.

Il concerne trois territoires pour la délégation Rhône-Alpes Grenoble : l'aire métropolitaine grenobloise, le Franco-Genois et le sud Drôme-Ardèche.

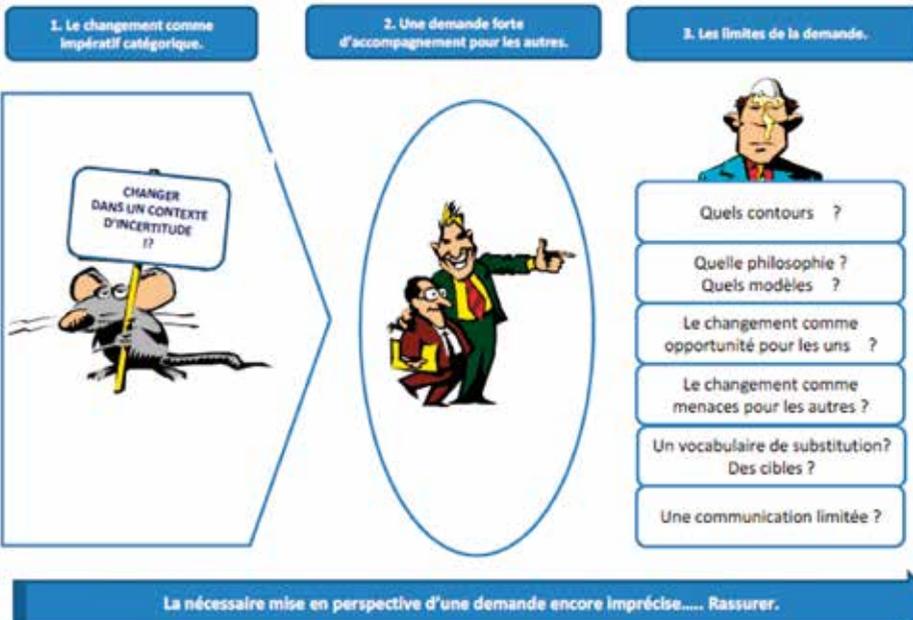
Ces territoires font apparaître des différences importantes au regard des aspects socio-économiques, aux déplacements, aux conditions d'accès aux services résidentiels, aux services publics locaux.

L'analyse du contexte et la qualification des transformations à l'œuvre, les enjeux et les priorités en termes d'action publique, les impacts sur les organisations et le management, les impacts en matière de gestion des ressources humaines, d'évolution des outils RH et des politiques de formation, tels sont les grands thèmes qui structurent cette enquête.

Présentée aux membres du Conseil Régional d'Orientation en décembre 2013, avant une présentation sur les territoires et auprès des équipes en interne fin avril 2014, cette étude ainsi que les tableaux statistiques sont en ligne sur notre site internet www.cnfpt.fr, géo-localisé sur Rhône-Alpes Grenoble, rubrique S'informer / Tableaux de bord des effectifs territoriaux.



Accompagner les processus de changement.



POUR MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

→ VOS INTERLOCUTEURS À LA DÉLÉGATION RHÔNE - ALPES - GRENOBLE

- **Sylvie BIARD**

DIRECTRICE RÉGIONALE
TÉL : 04 76 15 01 10
sylvie.biard@cnfpt.fr

- **Véronique BORRET**

APPUI AU PILOTAGE STRATÉGIQUE TERRITORIAL
CHARGÉE DE MISSION
TÉL : 04 76 15 01 02
veronique.borret@cnfpt.fr

- **Laurent DESCOT**

DIRECTEUR ADJOINT CHARGÉ DE LA FORMATION
TÉL : 04 76 15 05 00
laurent.descot@cnfpt.fr

- **Maud EBURDY**

DIRECTRICE ADJOINTE CHARGÉE DES RESSOURCES
TÉL : 04 76 15 01 09
maud.eburdy@cnfpt.fr

- **Vincent FONTANA**

RESPONSABLE DES SYSTÈMES D'INFORMATION
ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
TÉL : 04 76 15 01 04
vincent.fontana@cnfpt.fr

- **Hélène ANDRETTA**

CHARGÉE DE COMMUNICATION
TÉL : 04 76 15 01 11
helene.andretta@cnfpt.fr

- **Liliane BUISSON**

RESPONSABLE DE L'ANTENNE HAUTE-SAVOIE
TÉL : 04 50 33 98 73
liliane.buisson@cnfpt.fr

- **Myriam CHAMOT**

RESPONSABLE DE L'ANTENNE SAVOIE
TÉL : 04 79 85 03 68
myriam.chamot@cnfpt.fr

- **Robert WOJAS**

RESPONSABLE DE L'ANTENNE DRÔME-ARDÈCHE
TÉL : 04 75 82 27 26
robert.wojas@cnfpt.fr

Domaine Universitaire

440 rue des Universités - CS 50051
38402 SAINT MARTIN D'HERES cedex
Tél : 04 76 15 01 00 - Fax : 04 76 51 16 05

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble de vos
interlocuteurs sur le site internet

www.cnfpt.fr géo-localisé sur Rhône-Alpes
Grenoble, rubrique **Nous connaître /**
la délégation régionale

Maison de la FPT

55 rue du Val-Vert
74600 SEYNOD
Tél : 04 50 33 98 70 - Fax : 04 50 33 98 79

Savoie Technolac

19 rue du Lac Saint André
73370 LE BOURGET-DU-LAC
Tél : 04 79 85 58 95 - Fax : 04 79 85 03 43

Maison des Collectivités

250 rue du Toueur
26500 BOURG-LES-VALENCE
Tél : 04 75 82 27 20 - Fax : 04 75 82 27 29

LE CENTRE DE DOCUMENTATION TERRITORIALE

Situé dans les locaux de la délégation régionale à Saint Martin d'Hères, le centre de documentation territoriale vous accueille de 12h30 à 17h du lundi au jeudi - Tél : 04 76 15 01 03, documentation.grenoble@cnfpt.fr

Ce service, commun avec le Centre de gestion de l'Isère, vous propose :

- un fonds documentaire sur les compétences des collectivités territoriales, la FPT et les concours
- des produits et des services : prêt d'ouvrages, bibliographie, ...

En 2013, le centre de documentation territoriale c'est :

- plus de 1 300 personnes accueillies dont presque 1 000 stagiaires/publics extérieurs,
- 350 personnes ayant emprunté au moins un ouvrage,
- un fonds préparation concours/examens dans les antennes départementales
- la mise en ligne des Lettres d'information documentaire (LID) sur le Wikiterritorial réalisées par le réseau des documentalistes du CNFPT



Le centre de documentation territoriale



SYLVIE BIARD

Directrice régionale depuis mi-octobre 2013

« ...Nous avons un rôle de conseil, de facilitateur, de co-construction de notre offre avec les collectivités territoriales. Face aux évolutions majeures vécues aujourd'hui par le monde territorial, il nous faut

apporter une valeur ajoutée qui permette à tous les acteurs des collectivités territoriales de pouvoir comprendre les changements, de gérer les transitions, de dépasser l'incertitude et ainsi adapter les organisations et les pratiques professionnelles... »

NOS ÉVÉNEMENTS

EN VISITE À LA DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES GRENOBLE LE 7 FÉVRIER 2013,
FRANÇOIS DELUGA, PRÉSIDENT DU CNFPT



→ a signé des partenariats de formation professionnelle territorialisée (PFPT) avec de gauche à droite : Philippe Nicolas, représentant le Préfet de l'Isère pour la convention d'engagements sur les Emplois d'avenir. Marc Baietto au titre de Président de Grenoble Alpes Métropole et du Centre de gestion de l'Isère. François Deluga, président du CNFPT. Marie-Josée Salat, maire adjointe à la ville de Grenoble



→ a échangé avec les élus et cadres dirigeants des collectivités territoriales



→ a rencontré les agents de la délégation

DEPUIS DÉBUT 2013, POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DE L'ENSEMBLE DE SES USAGERS

À St Martin d'Hères, la délégation régionale vous propose :

- une ouverture en continu de ses locaux de 8h30 à 17h du lundi au vendredi
- un espace détente aménagé pour les stagiaires

Au Bourget-du-Lac, dans les nouveaux locaux de l'antenne Savoie :

- trois salles de formation permettent désormais d'accueillir les stagiaires au plus près de leurs lieux de travail



Nouveaux locaux au Bourget-du-Lac



Espace détente à Saint Martin d'Hères



CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DELEGATION REGIONALE RHÔNE-ALPES GRENOBLE
DOMAINE UNIVERSITAIRE - 440 RUE DES UNIVERSITÉS - CS 50051
38402 SAINT MARTIN D'HERES CEDEX
WWW.CNFPT.FR
